

Décision n°2019/06-07
relative à l'accréditation de l'Institut supérieur
d'agriculture Yncréa Hauts-de-France (ISA Yncréa Hauts-
de-France) pour délivrer le titre d'ingénieur

École

Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France (ISA Yncréa Hauts-de-France)

Établissement privé labellisé EESPIG

Nom d'usage : ISA Yncréa Hauts-de-France

Académie : Lille

Site de l'école : Lille, Antibes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admissions, droits d'inscription etc...) est consultable sur la fiche des données certifiées par l'école mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Décision n°2016/05-04

Objet de la demande d'accréditation

Dossier A : renouvellement de l'accréditation dans le cadre du calendrier national périodique

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09,
- Vu la demande présentée par l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France,
- Vu le rapport établi par Agnès FABRE (membre de la CTI, rapporteure principale), Marie-Madeleine LE MARC (membre de la CTI), Bernard VALLUIS (expert auprès de la CTI), Marc-Adrien SCHNETZER (expert international auprès de la CTI), Fanny BRECHET (experte élève-ingénieure auprès de la CTI), présenté en Commission le 13 juin 2019,
- Entendus Christophe FACHON, directeur de l'ISA Yncréa Hauts-de-France et Jean-Marc IDOUX, directeur général d'Yncréa Hauts-de-France

La Commission des titres d'ingénieur a adopté la présente décision :

Présentation générale et caractéristiques globales

L'association Yncréa Hauts-de-France a été créée le 1^{er} janvier 2013 par la fusion-intégration de 3 écoles d'ingénieur : HEI, ISA et ISEN-Lille, elles-mêmes historiquement associations loi 1901.

L'association YNCREA est une structure fédérative collective au service du développement des trois associations fondatrices qu'elle rassemble : YNCREA Hauts de France, YNCREA Ouest et YNCREA Méditerranée.

L'association Yncréa Hauts-de-France contractualise avec l'État et est labellisée EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) depuis 2015.

L'Institut supérieur d'agriculture de Lille Yncréa Hauts-de-France (ISA), établi à Lille et à Antibes, il est très centré à l'origine sur les métiers de l'agriculture, a développé au cours des années une forte expertise dans les métiers de l'agroalimentaire, de l'environnement et du paysage, en réponse aux évolutions des besoins des entreprises. L'ISA est également membre de la FESIA (Fédération des écoles supérieures d'ingénieur en agriculture), fédération qui a été renommée en septembre 2018 « France Agro3 ». Cette fédération regroupe l'ESA Angers, l'EI Purpan, l'ISARA Lyon et l'ISA.

L'ISA, propose deux titres d'ingénieur :

- Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture de Lille Yncréa Hauts-de-France, en formation initiale sous statut d'étudiant (142 diplômés en 2017), d'apprenti (28 diplômés en 2017) et en formation continue.
- Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture de Lille - Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage, sous statut apprenti (35 diplômés en 2017) et en formation continue, sur le site de Lille et sur le site d'Antibes.

Pour un effectif total de 1180 étudiants et apprentis en 2018-2019, les formations offertes à l'ISA sont historiquement centrées sur les cursus ingénieurs où 826 étudiants et 300 apprentis y sont inscrits. L'ISA diplôme un peu plus de 200 jeunes par an. L'accès au parcours sous statut étudiant se fait principalement en post-bac avec un cursus sur 5 ans, alors que pour les filières par apprentissage, le cursus est de 3 ans avec un accès à Bac+2. Les formations par apprentissage sont réalisées sous conventionnement avec le CFA régional Formasup pour Lille et CFPPA pour Antibes.

Les trois premières années du cycle de formation en 5 ans sont axées sur les fondamentaux scientifiques, permettant ainsi aux étudiants de découvrir les grands domaines enseignés à l'ISA : l'agriculture, l'agroalimentaire, l'environnement et l'agroéconomie-gestion. Viennent ensuite deux années d'enseignements spécifiques à ces domaines avec une 4^{ème} année basée sur un enseignement modulaire et une 5^{ème} année sur un domaine d'approfondissement d'un semestre, complétée par un mémoire de fin d'études. Différents moments dédiés à la réalisation de projets ponctuent ces cinq années de parcours. Les formations par apprentissage ont quant à elles un calendrier spécifique avec une alternance entre l'école et l'entreprise et des enseignements qui leur sont propres. Un parcours de formation par la recherche existe en cycle ingénieur au sein de l'ISA. Il permet aux étudiants s'y inscrivant d'adapter un certain nombre de cours durant leurs trois dernières années de cursus, et d'orienter leurs différents projets et stages vers des travaux de recherche scientifique réalisés au sein des laboratoires de l'ISA ou chez des équipes de recherche partenaires.

Deux autres formations sont également mises en œuvre par l'école : une licence L3 et un master en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) dans les domaines de l'environnement. Ces deux formations accueillent, en 2018-2019, 54 étudiants.

L'évolution des effectifs totaux étudiants et apprentis ISA sur les trois dernières années a été en moyenne de +1.2 % par an.

L'ISA réalise de la formation continue, notamment pour les agriculteurs futurs responsables d'organisations professionnelles agricoles. Ces formations ont lieu dans l'Aisne, le Nord/Pas-de-Calais, l'Aube, le Cher et la Somme. L'ISA réalise également de la formation à la carte pour des entreprises en France mais aussi depuis 2017 en Roumanie, ainsi que l'animation et le conseil technique de l'interprofession chicorée en France.

Caractéristiques globales

L'école compte 117 salariés permanents en 2018 (hors services transversaux) qui assurent le fonctionnement de l'école ; 39 d'entre eux sont enseignants-chercheurs dont 10 HDR, 55 ont principalement des activités d'enseignement et d'encadrement étudiants et 23 sont sur des fonctions administratives, internationales ou de communication. Située sur le campus de l'Université catholique de Lille, l'ISA occupe 9500 m² qui sont principalement dédiés aux activités d'enseignement et de recherche. Les locaux relativement récents permettent d'accueillir les élèves dans des conditions très favorables à la pédagogie, à l'expérimentation sur des plateformes spécifiques liées aux activités de recherche et d'innovation... Sur le site d'Antibes, la formation ISA Paysage est dispensée au sein du CFPPA partie intégrée à l'Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLFPA) Vert d'Azur, accueillant environ 700 apprentis, plus de 1200 stagiaires sur plus de 9 ha. Le coût de revient annuel de la formation est estimé à 12 000 € par élève. L'établissement présente un budget consolidé annuel de l'ordre de 13,5 millions € pour 2018, couvert à 59 % par les frais de scolarité de l'ordre de 6000 € /an / élève.

Évolution de l'institution

En 2017, l'ISA est devenue une des 3 écoles internes de l'association Yncréa Hauts-de-France, qui était précédemment l'association Groupe HEI-ISA-ISEN. Yncréa HDF, est un lieu de mutualisation de services transverses, mais aussi un moteur pour déployer une stratégie sur les 5 volets (formation, recherche, relations entreprises, international, excellence opérationnelle) et inscrire ses écoles internes dans de larges projets structurants (ADICODE, ADISRUPTIF, ADIMAKER...). L'ISA est partie prenante sur ces grands projets.

En 2016, la CTI a renouvelé l'habilitation de l'ISA à délivrer par l'apprentissage le titre d'Ingénieur diplômé en formation initiale sous statut d'apprenti, mais aussi sous statut étudiant et par la voie de la formation continue pour une durée de 3 ans. De même, le diplôme ISA Paysage délivré sous statut apprenti en convention avec le CFA Formasup sur le site de Lille et en convention avec le CFPPA sur le site d'Antibes a été habilité en 2016 pour une période de 3 ans.

L'établissement a développé depuis 2016, un nouveau référentiel de compétences en cohérence avec les deux autres établissements d'Yncréa Hauts-de-France. Cet établissement a récemment augmenté l'exposition à l'international de ses apprentis en augmentant à 3 mois la mobilité.

L'ISA s'est saisie des recommandations de l'audit CTI 2016 et a fait évoluer ses formations, de même elle s'est engagée dans le travail commun pour répondre aux recommandations concernant le groupe HEI-ISA-ISEN des 3 écoles Internes.

Formation

Formation sans spécialité

en formation initiale sous statut d'étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Mots clés de la formation définis par l'école pour le diplôme sans spécialité

<i>Agriculture, Agroalimentaire, Environnement, Paysage, Finance, Marketing, Agriculture et numérique, Agriculture urbaine, Innovation, Co-design</i>

L'ISA développe, sur le site de Lille, le diplôme d'ingénieur ISA sans spécialité en 5 ans en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE). L'ingénieur diplômé de l'ISA déploie ses compétences et savoirs méthodologiques afin de s'assurer de la qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et produits transformés tout en veillant à l'impact sur l'environnement, de gérer des projets scientifiques et technico-économiques, conduire et développer des activités de conception de produits, de services et de systèmes, de réaliser des activités d'expertise de conseil au niveau local, national et international. Les étudiants principalement recrutés post-bac peuvent être admis en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année. Dans la 5^{ème} année, les étudiants peuvent choisir un domaine d'approfondissement dispensé à l'ISA (agriculture, filières et territoires, management et technologie en industries agroalimentaires, environnement et aménagement, agro-économie-gestion), ou dans l'une des 3 autres écoles du réseau inter-FranceAgro3.

L'ISA développe, sur le site de Lille, le diplôme d'ingénieur ISA sans spécialité en 3 ans en formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) et en formation continue (FC) en convention avec Formasup. Les apprentis sont recrutés avec un diplôme Bac+2, DUT ou BTS. Dans cette voie, les domaines d'approfondissement spécifiques sont domaine Agricole et domaine Agroalimentaire.

L'ingénieur diplômé de l'ISA déploie ses compétences et savoirs méthodologiques afin de s'assurer de la qualité et sécurité sanitaire des produits agricoles et produits transformés tout en veillant à l'impact sur l'environnement, de gérer des projets scientifiques et technico-économiques, conduire et développer des activités de conception de produits, de services et de systèmes, de réaliser des activités d'expertise de conseil au niveau local, national et international.

Pour la formation ISA sans spécialité

Points forts :

- Accueil familial ressenti par les élèves
- Sens de l'écoute des étudiants de la part de l'école
- Bien-être des élèves
- Existence de plateaux scientifiques et techniques échelle 1
- Bonne exposition à l'expérimentation et la recherche
- Originalité de la rupture (contrées lointaines, exemple l'Australie...)
- Enseignants et enseignants-chercheurs sont satisfaits de leurs conditions de travail
- Bonne adéquation des diplômés avec le marché d'emploi dans leur discipline
- Al parrainage
- Force d'un réseau

Points faibles :

- Manque sur la conformité aux accords de Bologne
- Développement non complètement mature du syllabus avec l'approche compétences
- Nombre d'heures d'enseignement en mathématiques insuffisant
- Attractivité de l'école insuffisante/objectif excellence déclaré
- Taux de réponse aux enquêtes en 1ère Année et 2ème Année

Formation dans spécialité Paysage

en formation initiale sous statut d'apprenti

Mots clés de la formation définis par l'école pour le diplôme dans la spécialité Paysage

<i>Paysage, Aménagement, Urbanisme, Management, Ingénierie commerciale, Stratégie d'entreprise, Conduite de travaux, Chantier</i>

L'ISA développe, sur le site de Lille, en convention avec Formasup et le site d'Antibes, en convention avec le CFPPA, le diplôme d'ingénieur ISA de spécialité Paysage en 3 ans en en formation initiale sous statut d'apprenti (FISA).

Les apprentis sont recrutés avec un diplôme Bac+2, DUT ou BTS. L'ingénieur diplômé ISA Paysage déploie ses compétences et savoirs méthodologiques afin de conduire des chantiers d'aménagement paysager de création et d'entretien (planification, organisation, équipes de terrain, relations clients) tout en veillant à la sécurité des personnes et à l'impact sur l'environnement ; de concevoir, dimensionner et chiffrer des projets d'aménagement paysager ; de gérer et coordonner les différents intervenants sur un projet d'aménagement paysager ; de réaliser des activités d'expertise, de conseil pour les entreprises connexes à l'activité paysagère (pépinières, fabricants et vendeurs de matériel « parcs et jardins », entreprises de BTP).

L'école fait évoluer son programme de formations en synergie entre les équipes pédagogiques lilloises et antiboise ce qui est une première réponse à la recommandation CTI de 2016 « Poursuivre le rapprochement des équipes pédagogiques de Lille et Antibes et l'harmonisation des contenus pour la spécialité paysage ».

Pour la spécialité Paysage

Points forts :

- Plateaux expérimentaux en échelle 1, support de recherche
- Communication personne à personne possible entre Lille et Antibes
- Populations des apprentis qui se connaissent
- Populations qui s'identifient sans problème pour le même diplôme
- Proximité avec le lycée d'Antibes
- Proximité enseignant/apprentis

Points faibles :

- Accès aux salles informatiques
- Problème de moyen de communication numérique entre les deux sites (vidéoconférence & Claroline)
- Développement non complètement mature du syllabus avec l'approche compétences
- Manque de pratique en anglais...
- Difficulté au niveau du français
- Les enseignants ne sont-ils pas trop diversifiés dans leurs disciplines et champs professionnels, sur le site d'Antibes ?
- Taux de diplomation faible qui reste à 75 % deux ans après la primo diplomation
- Pas de contact des apprentis d'Antibes avec les alumnis

Synthèse de l'évaluation**Pour l'école****Points forts :**

- Certification ISO 14001
- Des dirigeants considérant qu'YNCREA est une force
- Plateaux expérimentaux en échelle 1, supports de recherche
- Formations pour les personnels enseignants plus nombreuses depuis YNCREA
- Proximité enseignants avec les apprentis et étudiants

Points faibles :

- Communication perfectible entre les deux sites
- Outils intranet à améliorer

Risques :

- Implication du CFA Formasup
- Évolution de la formation baccalauréat
- Modèle économique suspendu aux financements régionaux/ réforme de l'apprentissage
- Contrat de recherche qu'il faut aller décrocher pour des activités d'expertises
- Ne pas prendre la transition numérique

Points de vigilance :

- Implication dans le BIM
- Niveau de français
- Lieu de travail des enseignants

Opportunités :

- Réseau France Agro3
- Soutien des entreprises
- ISITE
- Bonne adéquation avec le marché d'emploi dans leur discipline
- Emploi, les débouchés sont là

En conséquence

Décision favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres d'ingénieur suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France sur le site de Lille	Formation initiale sous statut d'étudiant	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France sur le site de Lille	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France sur le site de Lille	Formation continue	2019	2023-2024	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage sur le site de Lille	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2021-2022	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage sur le site de Lille	Formation continue	2019	2021-2022	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage sur le site d'Antibes	Formation initiale sous statut d'apprenti	2019	2021-2022	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage sur le site d'Antibes	Formation continue	2019	2021-2022	restreinte

Cette décision s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Concernant le groupe Yncréa Hauts-de-France

- Mettre en place une stratégie afin d'harmoniser les systèmes d'information
- Poursuivre la démarche compétences
- Mettre en conformité avec R&O la réglementation sur le stage en veillant notamment à la durée passée en entreprise.
- Se mettre en conformité avec le processus de Bologne sur la première année du cycle ingénieur

Concernant ISA Yncréa Hauts-de-France

- Poursuivre l'observation de l'emploi et des carrières
- Accompagner les futures diplômées pour l'emploi

Pour la spécialité Paysage

- Réduire le taux d'échec et améliorer le taux de diplomation, notamment en veillant à la qualité du recrutement et en mettant en œuvre les moyens nécessaires à l'acquisition de niveau requis en anglais.
- Veiller à augmenter l'attractivité auprès des jeunes femmes et dans un contexte d'évolution de la formation en secondaire
- Pérenniser les activités d'immersion en recherche sur le site d'Antibes
- Donner des moyens plus adaptés aux apprentis : salles, outils numériques

Pour la formation sans spécialité

- Réduire le taux d'échec sur le cycle post bac

L'école établira **un rapport sur la prise en compte des recommandations** concernant la formation sans spécialité de l'école. Ce document est à transmettre le **15 février 2022**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI.

Le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR-ACE®**, **niveau master** pourra être attribué - sur demande de l'établissement à la CTI - aux titres suivants :

Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France	2019	2023-2024
Ingénieur diplômé de l'Institut supérieur d'agriculture Yncréa Hauts-de-France, spécialité Paysage	2019	2021-2022

Délibéré en séance plénière à Paris, le 13 juin 2019.

Membres participant aux débats : Mesdames et Messieurs Jean-Louis ALLARD, Noël BOUFFARD, Olivier AMMANN, Isabelle AVENAS-PAYAN, Anne de CAGNY, Nathalie CAYOT, Hervé DEVRED, Didier ERASME, Agnès FABRE, Pierre FABRIE, Marie-Annick GALLAND, Hélène GRIMAUULT-DUC, Anne-Marie JOLLY, Jean-Yves KOCH, Marie-Madeleine LE MARC, Marie-Véronique LE LANN, William LIS, Joël MOREAU, Alain MORETTO, Claire PEYRATOUT, Bernard PINEAUX, Véronique RAIMBAULT, Xavier ROMAGNE et Jean-Marc THERET

Approuvé en séance plénière à Paris, le 9 juillet 2019.

Le vice-président
Jean-Marc THERET



Le secrétaire greffier



La rapporteure principale
Agnès FABRE

